



***Filière scientifique***

## **DECLARATION PREALABLE CAP NATIONALE DES ASPTS DU 2 juin 2017**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,  
Chers collègues,

En propos liminaires à cette CAP Nationale, le SNAPATSI souhaite rappeler la nécessité de poursuivre et d'intensifier le recrutement des ASPTS.

Des postes vacants existent dans de nombreux services et restent non pourvus par les mutations et les lauréats de concours. L'absence de personnels affectés sur ces postes entrave la mission et aboutit à une surcharge de travail pour les agents en activité.

Le travail de PTS est un travail intrinsèquement fatiguant. Les manques d'effectif aboutissent à une usure prématurée des personnels, et à des phénomènes de burn out dont nous avons constaté l'inquiétante augmentation.

Le travail de PTS implique des horaires dérogatoires et une forte disponibilité, pour lesquels les personnels ne bénéficient toujours pas d'une vraie reconnaissance statutaire. Leurs conditions d'emploi actuelles prévoient la limitation du nombre de permanences qu'ils doivent effectuer, cette règle n'est plus respectée dans aucun service, notamment du fait d'un nombre insuffisant de personnels affectés dans de nombreuses unités.

Par ailleurs, la mise en place de la qualité dans un grand nombre de structures impose un travail supplémentaire de gestion qui va nécessiter des ouvertures de postes.

Enfin, le manque de recrutement de personnels scientifiques freine la substitution des personnels actifs, alors même que l'administration s'est engagée à en augmenter la cadence.

Comme l'a inscrit la DGAFP dans son projet de plan stratégique interministérielle des ressources humaines de l'Etat, il est nécessaire d'engager la réalisation d'une cartographie des effectifs afin de mettre en œuvre une véritable gestion prévisionnelle des effectifs. Celle-ci doit permettre de réaliser un diagnostic exhaustif et partagé de la réalité des effectifs et des besoins de recrutement très importants chez les ASPTS.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous demandons à l'administration la mise en place d'un plan prévisionnel de recrutement renforcé des ASPTS.